



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Gens du voyage

Question orale n° 10

Texte de la question

M. Christian Dupuy appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le fait que, depuis plusieurs mois, des familles d'origine tzigane venant de Roumanie ou de l'ex-Yougoslavie ont installé un campement sauvage sur des terrains appartenant à l'EPAD (établissement public d'aménagement de la Défense), sur le territoire de Nanterre (Hauts-de-Seine). Le précédent gouvernement, malgré quelques effets d'annonce sans concrétisation, a été incapable de régler cette situation dont tout le monde patit : les Nanterriens, qui subissent les larcins de ces familles nomades dépourvues de ressources, les Tziganes, qui sont en situation précaire, dépourvus de titre de séjour, sans emploi et qui vivent dans des conditions de quasi totale insalubrité, leurs enfants, réduits à la mendicité ou « formes » au chapardage et non scolarisés ; l'Etat, enfin, qui voit son droit bafoué et des terrains lui appartenant illégalement occupés. Il lui demande quelles mesures, en concertation avec les pays d'origine de ces familles, le Gouvernement compte prendre pour mettre un terme rapide à cette situation qui, si on la laisse perdurer, deviendra de plus en plus difficile à gérer.

Données clés

Auteur : [M. Dupuy Christian](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 10

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1993, page 125

Réponse publiée le : 24 avril 1993, page 141

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 avril 1993